

L'époque actuelle est une période clef pour le renouveau de l'Union européenne économique et monétaire. Cependant, dans le domaine économique, les divergences franco-allemandes sont visibles depuis le début de la construction européenne. D'un côté, un étatisme social qui parfois se méfie de la théorie et de la pratique des marchés ; de l'autre côté, une empreinte ordo-libérale fondée sur l'économie sociale du marché (« soziale Marktwirtschaft ») ainsi que sur le « miracle économique » (« Wirtschaftswunder ») des années 1950. Les discussions actuelles sont toujours influencées par ces divergences.

L'ouvrage veut combler une lacune de la recherche en droit public (et même en droit en général). Il n'y a que peu d'analyses franco-allemandes sur ce sujet. Les contributions réunies ici sont issues d'un colloque qui a lieu à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) au printemps 2017. Elles traitent la question dans ses différents aspects : la méthode juridique et son enrichissement par la perspective interdisciplinaire avant tout, puis les bases historiques de la construction juridique actuelle. La constitution économique de l'Union européenne est considérée dans cet ouvrage ainsi que les racines institutionnelles de la Banque centrale européenne. L'ouvrage présente aussi les bases économique-juridiques de l'Union bancaire en Europe.

L'ouvrage est issu d'un projet financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft et soutenu aussi par les universités de Panthéon-Assas (Paris II) et Toulouse 1 Capitole. Il est dirigé par les professeurs Grégory Kalfèche (Toulouse), Thomas Perroud (Paris) et Matthias Ruffert (Berlin).

Ont contribué à l'ouvrage : Fabian Amtenbrink, Aurore Gaillet, Alexander Guembel, Grégory Kalfèche, Ann-Katrin Kaufhold, Jan Henrik Klement, Oliver Lepsius, Francesco Martucci, Claire Mongouachon, Christoph Ohler, Thomas Perroud, Matthias Ruffert.



9 782275 060675

[www.lextenso-editions.fr](http://www.lextenso-editions.fr)

ISBN : 978-2-275-06067-5

**55 €**